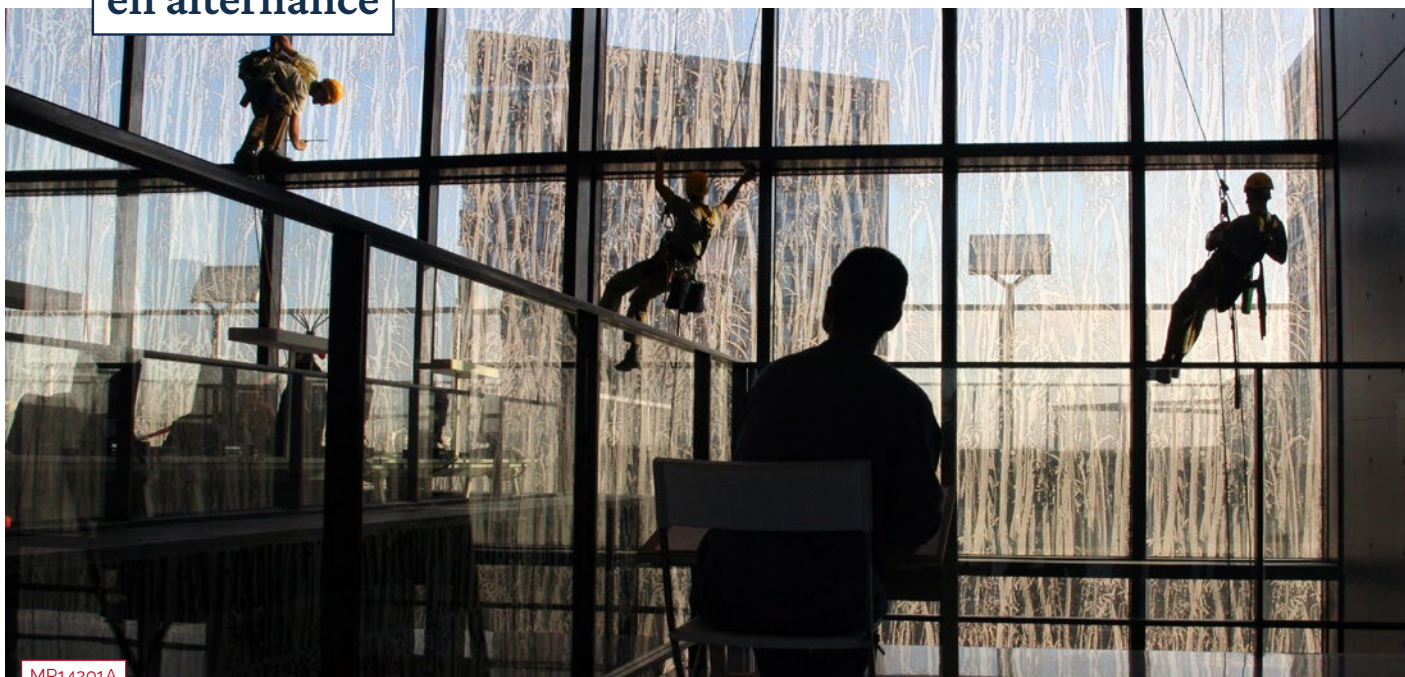




MR14201A

MASTER NIVEAU 7 Ergonomie

OBJECTIFS

Former des ergonomes capables de mener une intervention (analyse stratégique de la demande, diagnostic, accompagnement de la conduite du changement) dans les champs du travail (santé, sécurité, fiabilité, formation, conception de systèmes techniques et organisationnels, etc.), de l'innovation technologique et de la conception de produits et services (en particulier numériques).

COMPÉTENCES VISÉES

- Contribuer de façon autonome et efficace à la conception et/ou transformation des situations de travail, des dispositifs techniques et organisationnels, articulant des enjeux de santé et de performance;
- Maîtriser les méthodologies d'analyse et de conception;
- Développer et maîtriser la conduite d'une intervention en ergonomie en réponse aux demandes et projets des donneurs d'ordre et en interaction avec l'ensemble des acteurs des projets.

DÉBOUCHÉS

Cabinet conseil en ergonomie, grandes entreprises (service ergonomie, sécurité, R&D...), structures institutionnelles (Anact, INRS, Carsat, MSA,...), services de santé au travail, structures d'insertion et maintien en emploi de personnes handicapées, établissements de santé...

PUBLICS

- Jeunes de moins de 26 ans et/ou demandeurs d'emploi (dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation);
- Jeunes de moins de 30 ans dans le cadre d'un contrat d'apprentissage;
- Salariés en activité ou en reconversion.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un diplôme bac+3 (niveau 6).

DURÉE / ORGANISATION

La formation se déroule sur 24 mois, d'octobre à septembre (n+2). La formation est proposée en journée au rythme d'une semaine toutes les 3 à 4 semaines. Le reste du temps se déroule en entreprise.

En 1^{re} année : une étude de terrain de 30 jours minimum en entreprise est requise. Elle peut être menée dans différents secteurs d'activité et situations de travail (industrie, services, artisanat...) répondant à une demande de l'entreprise pour laquelle une étude ergonomique via la formalisation d'un diagnostic sera source de meilleure compréhension du ou des problèmes posés (origine, déterminants, enjeux, interactions...).

En 2^e année : une intervention en ergonomie de 80 jours de terrain minimum en entreprise est requise. Cette pratique professionnelle vise le développement et la mise en oeuvre d'une intervention ergonomique au cours de laquelle l'apprenant devra montrer ses capacités à agir en professionnel autonome. Il est possible de s'inscrire à des modules à la carte selon les besoins.

LE DIPLÔME

Intitulé officiel : master Sciences humaines et sociales, mention Ergonomie. Diplôme délivré par le Cnam.

TARIFS

Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage :

- la formation est gratuite pour l'alternant et les frais de formation sont entièrement pris en charge par l'entreprise (via son Opco, opérateur de compétences);
- vous bénéficiez d'une rémunération;
- vous obtenez une expérience professionnelle et un diplôme.

Pour les salariés

Possibilité de prise en charge totale ou partielle de la formation : dispositif Pro-A, compte personnel de formation (CPF), plan d'adaptation et de développement des compétences de l'entreprise, projet de transition professionnelle...

Conditions tarifaires pour les entreprises précisées sur notre site :

<https://bit.ly/CnamTarifAlternance>



PROGRAMME

1008 heures

1^{ÈRE} ANNÉE

ERG105 Introduction à l'Ergonomie : développement du travail, santé, performance et conception (6 CR)

ERG117 Analyser et agir sur les conditions de travail (6 CR)

ERG132 Théories et modèles de l'activité humaine (6 CR)

ERG135 Analyser l'activité : modèles, méthodes et techniques - 1 (6 CR)

ERG136 Analyser l'activité : modèles, méthodes et techniques - 2 (6 CR)

ERG137 Analyser et agir sur les conditions de travail (6 CR)

ERG146 Analyse du travail (6 CR)

ERG156 Recherches en ergonomie : produire et mobiliser des connaissances scientifiques (4 CR)

UAER07 Étude de terrain (8 CR)

AST106 Sociologie du travail et de l'emploi (6 CR)

2^{ÈRE} ANNÉE

ERG216 Intervenir en ergonomie : objets, méthodes et visées d'action (4 CR)

ERG220 Concevoir en ergonomie : modèles et outils (4 CR)

ERG226 Concevoir en ergonomie : conduite de projets (4 CR)

ERG227 Innover et concevoir des produits et services (4 CR)

ERG257 Recherche en ergonomie : enjeux actuels et perspectives (4 CR)

FAD111 Analyse du travail et ingénierie de la formation professionnelle (8 CR)

ANG330 Anglais (6 CR)

ERG245 Intervenir en ergonomie (12 CR)

UA2116 Mémoire professionnel (16 CR)

Programme détaillé des modules, conditions d'expérience professionnelle et de délivrance du diplôme accessibles sur notre site avec le code diplôme MR14201A - Code RNCP : 38544

CR : crédits



Candidatez en ligne

Rendez-vous sur <http://bit.ly/CandidatureCnam>

Délai d'accès. Déposez votre candidature dès janvier afin de bénéficier de notre accompagnement à la recherche d'entreprise, jusqu'au démarrage de la formation.



Pourquoi choisir le Cnam ?

Les enseignants :

71% de professionnels aguerris, 29 % d'enseignants chercheurs

L'appui à la recherche d'entreprise :

ateliers, job datings, des conseillers en contact avec les entreprises

Taux de réussite à l'examen :

95 %
pour cette formation (2024-2025)

Retrouvez les indicateurs de résultats sur notre site :

<http://bit.ly/CnamIndicateurs>

Méthodes mobilisées :

Pédagogie de l'alternance qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé entre élèves et formateurs tout au long du cursus.

Modalités d'évaluation :

Chaque unité (UE/US, UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Établissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.

Accessibilité :

Les formations du Cnam Pays de la Loire sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent Cnam est dédié à votre accompagnement (handi@cnam-paysdelaloire.fr).

Nantes

nantes@cnam-paysdelaloire.fr

02 40 16 10 95

www.cnam-paysdelaloire.fr

